

LA FORÊT QUÉBÉCOISE : UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

qui soutient notre environnement, notre économie et nos communautés.



RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION



Le bois est une ressource naturelle renouvelable au cœur du quotidien des Québécois. Il permet de construire des logements, de fabriquer une multitude de produits essentiels, de produire des emballages et de l'énergie renouvelable, tout en soutenant l'économie de nos régions.

Une plus grande utilisation du bois dans la construction pourrait créer davantage de valeur au Québec tout en réduisant notre dépendance au marché américain.



AGIR POUR LE CLIMAT

Aménager durablement la forêt, c'est aussi donner au Québec les moyens d'atteindre ses ambitions climatiques. Grâce au cycle de vie de l'arbre, le carbone est capté pendant sa croissance, puis en grande partie transféré dans les produits du bois ou valorisé comme source d'énergie renouvelable. En remplaçant des matériaux et des combustibles plus émetteurs, le bois contribue ainsi à la décarbonation de l'économie.

À titre d'exemple, 1 m³ de bois utilisé dans la construction représente un bénéfice climatique équivalent à environ 2 tonnes de CO₂, soit les émissions d'une voiture moyenne ayant parcouru près de 10 000 km.



CRÉER DE LA RICHESSSE POUR LE QUÉBEC



25 G\$
Chiffres d'affaires
de l'industrie

+ de 10 G\$ en exportation

Source: Statistique Canada (2024) / Agence des services frontaliers du Canada (2025)



Près de
130 000
emplois directs,
indirects et induits

Source : PWC 2021



Plus de
6 G\$
en revenus générés
pour les travailleurs
de l'industrie

Source : Statistique Canada (2024)



6,8 G\$
en revenus fiscaux
et parafiscaux

L'équivalent de plus de
200\$/m³.

Source : PWC 2021



RENDRE NOS FORÊTS PLUS RÉSILIENTES ET RÉSISTANTES

Grâce à une sylviculture dynamique, à des interventions préventives adaptées et à un réseau de chemins multiusages qui facilite notamment les interventions d'urgence et les activités de villégiatures, l'aménagement forestier favorise des forêts plus résilientes et plus résistantes aux feux, aux insectes et aux changements climatiques. Il contribue ainsi à protéger les communautés et à assurer une ressource durable pour les générations futures.

Crédit photo : Groupe Rémabec

C'est pourquoi l'industrie doit être partie prenante de la recherche d'un équilibre permettant de **préserver les services écologiques et sociaux de la forêt** tout en assurant une **récolte durable répondant aux besoins de la population**.

LA FORÊT QUÉBÉCOISE

60%

du territoire québécois est forestier. Soit un peu plus de

900 000 km²

92%

du territoire québécois est de tenure publique provinciale.

90%

des forêts publiques font l'objet d'une certification par un tiers indépendant pour leur gestion durable.

Moins de **1%** des unités d'aménagement est récolté chaque année.

L'ACCÈS À LA RESSOURCE FORESTIÈRE POUR L'INDUSTRIE

Un accès prévisible à la ressource est essentiel pour soutenir les usines, les emplois et les communautés forestières.



DES VOLUMES PLANIFIÉS PAR L'ÉTAT

Les volumes de bois sont déterminés et attribués par le gouvernement sur la base d'objectifs d'aménagement forestier durable afin d'assurer le renouvellement et la pérennité des forêts.



DES USINES APPROVISIONNÉES DE FAÇON PRÉVISIBLE

Un accès prévisible à la ressource constitue un **prérequis essentiel** à la stabilité nécessaire aux entreprises pour investir, maintenir leurs activités, créer des emplois de qualité et générer des retombées économiques pour les communautés et le Québec.



DES CHEMINS AU BÉNÉFICE DE TOUS

L'industrie investit **300 M\$ annuellement** afin de déployer et d'entretenir un vaste réseau de chemins multiusages qui permet non seulement l'aménagement forestier, mais aussi l'accès au territoire pour les villégiateurs, les chasseurs, les pêcheurs et les Premières Nations. Il facilite également les interventions d'urgence, telles que la protection des forêts contre les feux et les épidémies d'insectes.

UNE CHAÎNE DE VALEUR INTÉGRÉE



Chaque arbre récolté alimente une longue chaîne de valeur : sciage, pâtes et papiers, panneaux, construction, fabrication de meubles, emballages, énergie et bien d'autres produits. Un accès à la ressource soutient l'ensemble de cette filière et les milliers d'emplois qu'elle génère partout au Québec.



POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE

Consultez l'annexe en scannant le code QR

LA GESTION DES FORÊTS AU QUÉBEC

La récolte forestière est planifiée, encadrée et contrôlée par l'État afin d'assurer la pérennité des forêts publiques.

Forestier en chef

Détermine, tous les cinq ans, la possibilité forestière afin d'assurer le renouvellement et la pérennité des forêts.

MRNF

Planifie et localise les interventions, attribue les droits forestiers, supervise les travaux et assure le suivi des activités.

Secteur forestier

Réalise les activités d'aménagement et la récolte conformément aux droits accordés et aux règles établies.

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE ET LA BIODIVERSITÉ

L'aménagement forestier au Québec est encadré par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) et le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF).

Ensemble, ils reposent sur six grands critères visant à conserver la biodiversité, les sols et l'eau, à maintenir des forêts productives, ainsi qu'à répondre aux besoins des communautés.

1/2

du territoire plus au nord est exclu de la forêt dite commerciale.

1/2

du territoire plus au sud correspond aux unités d'aménagement (UA) où s'approvisionne l'industrie forestière (forêt commerciale).



44%

de la superficie des unités d'aménagement est affectée à des fins autres que la production du bois.

* Illustration à des fins de vulgarisation seulement.

La conservation de la biodiversité est au cœur de l'aménagement forestier québécois.

Cette superficie (44%), soustraite du territoire destiné à l'aménagement forestier, comprend entre autre :

- ✓ Aires protégées et refuges biologiques
- ✓ Milieux humides, tourbières, aulnaies, lacs et cours d'eaux
- ✓ Bandes de protection riveraines